Résumé des principales interviews AUPADRE – février 2015

Pourquoi cette lettre ouverte ?

Depuis 14 ans AUPADRE défend les intérêts des usagers d'une ligne sinistrée, l'une des plus vieillissantes de l'Ile-de-France, à la fréquence très en deçà des besoins et très souvent en rupture de services entre passage à niveaux délirants, voies détériorées, caténaires en ruptures ou éclisses incertaines, alors qu'elle constitue pour les habitants le principal axe de transport pour aller travailler, étudier et accéder aux services sans utiliser un véhicule personnel.

L'association a travaillé, avec ses bonnes volontés, en étroite concertation avec les représentants de la SNCF et de la démocratie locale ou nationale, en s'efforçant de comprendre les points de vue de ses interlocuteurs et en étant toujours force de proposition, plutôt que vectrice de contradictions.
C'est cette capacité à écouter et prendre en compte les contraintes de ses interlocuteurs qui en a fait un acteur incontournable des améliorations de la ligne malgré ses modestes forces.

Pour autant, depuis plus de 3 ans, elle alerte sur la situation d'engorgement pour accéder aux principales gares de la ligne et ne rencontre sur ce point au mieux qu'une écoute bienveillante, voire parfois une fin de non-recevoir de la part d'élus qui considèrent que ce n'est pas aux associations de leur suggérer leurs actions ou bien qu'il est plus simple d'externaliser un service de stationnement en le rendant payant que de s'ennuyer avec des mécontents.
Dans ce contexte, les réponses des interlocuteurs sur la gratuité et la suffisance des accès aux gares renvoient toujours à un autre acteur :

- Pour la SNCF, elle ne peut pas agir, tant que les communes ne font pas part d'un projet local ;
- Pour les élus locaux, le STIF, émanation du Conseil régional en charge des transports, oppose des conditions ne permettant pas à une commune de prendre en charge financièrement les aménagements voulus et c'est un sujet à examiner dans le cadre des communautés de communes ;
- Pour les communautés de communes dont l'élargissement est récent, d'autres priorités étaient à régler avant le sujet des transports et il faut bien constater que depuis un an qu'elles sont constituées, il ne s'est rien passé de tangible …

Et c'est ce que constate ce courrier en alertant sur l'urgence à concerter pour trouver une solution.

Certains élus ont été surpris par la fermeté de votre note, que leur répondez-vous ?

En effet, elle dépasse un peu la traditionnelle courtoisie qui nous caractérise, mais elle témoigne de l'impasse dans laquelle les usagers se trouvent face à l'absence de solution tangible à laquelle ils sont confrontés.
Au demeurant elle ne fait que mentionner les faits et les atermoiements auxquels sont renvoyés l'ensemble des migrants quotidiens que nous sommes.
Un élu de bonne volonté m'a dit qu'on faisait passer les élus de proximité pour incompétents, mais c'est aussi le discours qui nous est tenu en renvoyant la balle vers d'autres décisions institutionnelles.
La lettre ouverte est moins insultante que ne l'est l'absence de prise en considération des difficultés que nous vivons au quotidien, entre silence poli et immobilisme.
A titre d'illustration, lorsque la SNCF s'est trompée dans les messages écrits sur les retards de trains, plusieurs personnes ont failli être licenciées parce que leurs employeurs ont cru cette information, plutôt que leurs salariés. Aupadre a déclenché immédiatement une conférence téléphonique avec les responsables de la ligne N et obtenu une lettre explicative sur le blog SNCF dont puisse se prévaloir chaque employé ou étudiant. Aucun élu ne s'est montré disponible pour y participer, dans des emplois du temps trop chargés.
Globalement, les élus que nous rencontrons sont plutôt enclins à essayer de nous aider. Et ils comprennent les enjeux que nous leur exposons. Mais ils ne savent pas vraiment par quel bout s'y prendre, au-delà de leur accord de principe.
Il ne faut pas oublier non plus que quelques élus, minoritaires mais écoutés, ne sont pas trop enclins à développer les services. Il nous est parfois renvoyé que de développer trop les transports amènerait ici une catégorie de population non désirée, c'est aussi à cela qu'AUPADRE est confrontée, un « restons entre nous » assez oublieux des petites catégories de population qui dépendent de cette mobilité.

Qu'attendez-vous de ce courrier ?

- **D'une part, que les représentants départementaux siégeant au STIF fasse entendre nos difficultés**, telles qu'elles sont exposées avec réalisme dans le courrier, et fassent évoluer des règles qui ne valent que pour la petite couronne et l'intra-muros :
  Utiliser les transports en commun pour rallier les gares est louable, mais quand il n'y a pas de bus pour rallier les communes, rendre le stationnement payant est un non-sens, doublé d'une sélection par l'argent. Il revient à faire payer plusieurs fois une absence de service normal.
  Nos petites communes ont leur charme, mais mal desservies et frappées de malthusianisme, elles deviennent vite enclavées.

- **D'autre part, que les communautés de communes s'emparent enfin du sujet** pour rechercher avec nous des solutions respectueuses de la difficulté de notre situation et intègrent enfin l'enjeu de développement local que constitue la mobilité.
  Nous avons l'expérience, des idées et quelques compétences, il faut les utiliser. Nous devons aussi trouver des solutions « à la carte » basées sur les solidarités de proximité.

- **Enfin, que nos élus de proximité se rendent compte que favoriser les transports, c'est favoriser l'accès aux emplois, la formation des jeunes et l'accès pour tous aux services.** C'est également le cas pour nos populations vieillissantes qui ne sont plus motorisées, mais qui devraient aussi pouvoir aller consulter un médecin sur Paris ou voir leurs familles dans des conditions acceptables. Or rien n'est prévu pour rallier les gares en milieu de journée. Vous les voyez nos anciens faisant du stop ?
  Et combien de nos étudiants galèrent-ils pour accéder à deux petites heures de cours dans la journée ?
  Pour AUPADRE, il est aussi clair que si on ne favorise pas les parkings aux alentours des gares, demain il faudra les construire devant les bureaux de l'emploi avec des jeunes mal formés et des salariés en âge de travailler au chômage.
  Investir dans les transports, c'est aussi réduire l'aide sociale, activer des dépenses passives. Trop d'élus oublient que ces choses sont liées.
  Il est vrai que c'est à plus longue durée que celle d'un mandat. Ce sont des choix, certes, mais ils doivent être débattus avec les administrés.

- **Et ce sera ainsi notre dernier propos sur les attentes, nous attendons de cette lettre qu'elle fasse réagir chaque habitant** : cette lettre a aussi vocation à dire aux administrés, qui trop souvent subissent ou ne savent pas comment s'y prendre, que notre avenir dépend aussi de nous.
  En relayant cet appel, en questionnant les élus, en faisant valoir nos points de vue et en exposant aussi nos difficultés, plus nous sommes nombreux à en parler, plus nous avons de chances que soient pris en considération ces enjeux cruciaux pour notre avenir et nos enfants.
  Pour nous, il est clair que nous ne voulons pas devenir ces terres d'exclusion que des ratios budgétaires de court terme pourraient évincer des prochains investissements, en arbitrant que nous ne sommes pas rentables !
  Nous vivons ici, nous cotisons ici, nous vieillirons ici et nous avons tous à œuvrer pour qu'on puisse encore grandir ici !

Et alors pourquoi une lettre ouverte envoyée au Ministre ?

Parce qu'un gouvernement est aussi le garant de l'intérêt général et de l'équité.
La proximité a du bon, elle devrait permettre d'être à l'écoute des besoins. Mais cette situation que nous vivons depuis trop longtemps fait aussi la démonstration de l'illisibilité des compétences réciproques des instances territoriales. A l'heure où les travaux conduisent à décentraliser un peu plus et recomposer ces compétences, nous espérons que ce cas d'école soit une illustration des progrès restant à réaliser.
Aujourd'hui nous comptons au moins sur le secrétaire d'Etat en charge des transports pour questionner la pluralité d'instances décisionnelles et s'interroger sur la faiblesse des résultats constatés.
Et qui sait ? peut-être saura-t-il nous indiquer quel est le bon interlocuteur à saisir ou comment les inciter à se rencontrer pour enfin traiter…